ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Liban

Question écrite n° 108529

Texte de la question

M. Claude Goasguen attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur les propos récents du chef de la Finul. Le général Pelligrini dénonce le survol de l'espace aérien libanais par les avions et drones israéliens, et qualifie ces opérations de violations graves à la souveraineté du Liban. Il utilise actuellement des moyens diplomatiques pour que cessent les manoeuvres mais pense à des moyens plus coercitifs en suggérant l'utilisation de missiles anti-aériens. Il organise régulièrement des conférences de presse dans lesquelles il décrit la situation dans la région mais ajoute également des commentaires qui sont, semble-t-il, tout à fait personnels, et qui vont parfois à l'encontre des propos tenus par des ministres français. Par exemple la ministre de la défense française est revenue sur le survol de l'aviation israélienne du territoire libanais en rappelant la nécessité d'empêcher une porosité de la frontière syro-libanaise s'agissant des armes, et justifiant ainsi la politique d'Israël au nom de la sécurité. Le chef de la Finul semble donc avoir un certain parti pris, alors que son rôle devrait être de faire respecter un certain équilibre dans la région et de s'assurer de la sécurité des peuples libanais et israélien, sans créer de nouvelles animosités. C'est pourquoi il souhaiterait savoir s'il est conforme à la fonction de chef de la Finul de commenter la situation dans la région et connaître les mesures envisagées par le Gouvernement pour garantir l'impartialité du chef de la Finul.

Données clés

Auteur : M. Claude Goasguen
Circonscription : Paris (14e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 108529
Rubrique : Politique extérieure
Ministère interrogé : affaires étrangères
Ministère attributaire : affaires étrangères (et européennes)

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 31 octobre 2006, page 11176